

## **Aux Constituantes et Constituants**

Fribourg, le 8 février 2002

### **Convocation**

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la

#### **session de février de la Constituante**

qui aura lieu les

- mercredi 20 février 2002 à 14 h
- jeudi 21 février 2002 à 8 h 30 et 14 h
- vendredi 22 février 2002 à 8 h 30

**en l'Hôtel cantonal à Fribourg.**

Nous vous rappelons que les séances du mercredi et du jeudi sont *open end*.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour des trois séances, essentiellement consacrées à l'examen des thèses de la Commission 3 (tâches de l'Etat) et du solde des thèses de la Commission 2. Comme vous pouvez le constater, le Bureau a inversé l'ordre de passage de ces deux commissions, en raison d'un empêchement impératif de la présidente de la Commission 3.

Afin de rendre votre travail plus confortable durant les débats, nous avons établi un document reprenant toutes les thèses au programme de février dans l'ordre où elles seront traitées.

Nous vous remettons également sous ce pli un document présentant les thèses décidées par le plénum en janvier, document qui sera complété au fil des sessions.

En nous réjouissant de vous retrouver dans une dizaine de jours, nous vous prions de croire, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, à l'expression de notre considération distinguée.

**Au nom du Bureau de la Constituante**

La Présidente :

**Katharina Hürlimann**

Le Secrétaire général :

**Antoine Geinoz**

Autres annexes: - Procès-verbaux des séances plénières de janvier 2002  
- Coordonnées des constituant-e-s mises à jour  
- Invitation au Forum public de la Broye

*N.B. Vous recevrez la semaine prochaine une information sur la déclaration des indemnités de séance au fisc et un certificat de salaire.*